

21 JUIN 2025





Sommaire



05	Éditorial
06	Faites de la musique ! Vivez la musique !
07	La démocratie musicale au cœur des projets soutenus par le ministère de la Culture
08	L'égalité femmes-hommes sur tous les tons
10	Des orchestres pour toutes et tous
11	Toutes les musiques : des bagads aux platines
14	Des concerts partout !
16	Programme du 21 juin au Palais-Royal
19	Partenaires



Éditorial



Le 21 juin prochain, comme chaque année depuis 1982, la Fête de la musique viendra célébrer le retour de l'été ! Et comme chaque année, la joie d'écouter de la musique, d'en jouer, de vibrer ensemble nous permettra de nous rassembler !

Créée à l'initiative du ministère de la Culture, la Fête de la musique n'a cessé de se réinventer. Aujourd'hui, elle résonne bien au-delà de nos frontières, dans plus de 100 pays, comme une célébration de toutes les musiques et de tous les territoires.

Elle aussi est l'expression d'une conviction : la culture est un bien universel qui doit être ouvert et accessible à toutes et tous. Rendre visibles les compositrices de musique classique longtemps restées dans l'ombre, encourager la représentation de toutes les identités de genre dans les musiques actuelles, donner à chaque enfant, dès l'école, la chance de découvrir un instrument : autant d'initiatives portées par le ministère de la Culture tout au long de l'année qui témoignent de notre volonté de faire de la musique un levier d'inclusion et d'égalité.

La musique pour tous, mais aussi toutes les musiques. Classique, jazz, techno, rap, musiques traditionnelles de France et du monde... C'est cette diversité que nous célébrerons collectivement le 21 juin, partout en France, et notamment dans les jardins du Palais-Royal, avec des concerts ouverts à tous organisés par le ministère de la Culture et pour la première fois, une véritable piste de danse. Cette volonté de partager avec tous les publics la richesse de la musique s'illustre par le soutien que nous apportons aux Concerts de poche, qui, au sein des quartiers prioritaires ou en milieu rural, organisent toute l'année des centaines de concerts classiques ou jazz. Avec les Marathons créatifs, organisés cette année à Arles et Poitiers, nous continuons d'imaginer collectivement la culture de demain, en lien avec les territoires et leurs habitants.

En 2025, une nouvelle étape sera franchie avec la première édition de la France Music Week, du 16 au 21 juin. Cet événement, j'ai souhaité qu'il porte haut les couleurs de la filière musicale française, en la plaçant au cœur de la scène internationale. C'est tout un écosystème, des artistes aux professionnels, que nous voulons ainsi valoriser.

Œuvre collective, la Fête de la musique n'existerait pas sans l'énergie des artistes, l'engagement des associations, des collectivités, des fédérations, des établissements publics et de l'audiovisuel. Je les remercie toutes et tous chaleureusement. Ensemble, faisons de cette 44^e édition un nouveau moment d'exception !

— **Rachida Dati**
Ministre de la Culture

Faites de la musique ! Vivez la musique !

Cette année encore, au premier jour de l'été, toutes les musiques s'exprimeront dans les rues tout autant que sur les places des villages de France. Après 44 années, le souffle de ce moment de vie et de création unique qu'est la Fête de la musique n'est jamais retombé. Comme tous les ans, la France entière vibrera dans un joyeux mélange de trac, de rythme, de lyrisme, de bazar, d'harmonie et de danse. Alors, oui, il y aura des notes plus ou moins justes, des chorégraphies plus ou moins maîtrisées mais il y aura surtout le partage, la découverte, la joie et la communion.

Créée en 1982 à l'initiative du ministère de la Culture, la Fête de la musique est aujourd'hui célébrée dans plus de cent pays. Elle est un aboutissement pour les dizaines de milliers de musiciens, professionnels ou amateurs de tout âge qui pratiquent toute l'année. C'est également, pour le ministère de la Culture, l'occasion de mettre en lumière la richesse, la diversité et l'inclusivité des dispositifs qui soutiennent ces pratiques musicales et leur diffusion : pour tout le monde, pour toutes les musiques et sur tout le territoire.

En 2025, cette effervescence prend une nouvelle dimension avec la France Music Week. Du 16 au 21 juin, cet événement majeur, annoncé par le président de la République et porté par le ministère de la Culture, ambitionne de faire de la France le cœur battant de la scène musicale internationale. Un grand concert, un sommet professionnel et des manifestations dans tout le pays feront rayonner toute la vitalité de la filière musicale, en France et dans le monde.



« J'ai voulu réaliser une image joyeuse et inclusive d'une sorte de ville idéalisée sans mobilier urbain, avec juste une fenêtre ouverte, une table de bistrot, un pigeon. C'est un peu la ville de tout le monde, celle dans laquelle chacun peut se retrouver.

Et surtout j'ai souhaité créer une scène avec des personnages très variés qui incarnent des identités multiples car cette affiche était l'occasion de célébrer tous les visages qui font la société. »

Tom Goyon, illustrateur de l'affiche 2025

La démocratie musicale au cœur des projets soutenus par le ministère de la Culture



Pour tout le monde

Encourager l'inclusivité des pratiques musicales, c'est d'abord lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes et pour une meilleure représentation des minorités de genre. Et c'est un axe majeur pour le ministère à travers son soutien à d'importantes initiatives : qu'il s'agisse de mettre en lumière des compositrices longtemps invisibilisées de la musique classique (base de données Demandez à Clara, plateforme Unanimes !), ou d'encourager la réflexion et le partage de bonnes pratiques pour une meilleure représentation et professionnalisation des femmes dans tous les champs des musiques actuelles (plateforme Wha !). Promouvoir la diversité, c'est aussi agir dès le plus jeune âge, à l'école, là où la musique s'exprime naturellement, et où elle peut faire naître des vocations : l'association nationale Orchestre à l'École, par exemple, a déjà permis de créer 1627 ensembles musicaux en milieu scolaire.

Avec toutes les musiques

Des musiques traditionnelles à la techno en passant par le jazz ou le rap, chacune des familles de la musique sera à la fête en ce 21 juin, de même qu'elles sont toutes soutenues à l'année par différents dispositifs du ministère de la Culture. Cette édition mettra tout particulièrement en lumière les musiques issues des différentes traditions de France et du monde, avec un focus spécifique porté lors des concerts organisés, comme chaque année, dans les jardins du Palais-Royal. L'année écoulée aura également vu la création du label Club Culture qui valorise des lieux qui, par leur programmation, production et diffusion de concerts, soutiennent activement la création artistique et les artistes DJs.

Sur tout le territoire

Aller au-devant des publics dans les territoires les plus éloignés est une nécessité grandissante de la démocratie culturelle. Dans le domaine musical, le ministère de la Culture soutient plusieurs dispositifs visant à favoriser l'accès à la musique, notamment au sein des quartiers prioritaires et des territoires ruraux. Parmi eux, on peut citer les Concerts de poche, qui proposent chaque année plus d'une centaine de concerts de jazz et de musique classique mais également des milliers d'heures d'ateliers en amont, pour que ces concerts ne soient pas qu'un événement ponctuel, mais l'aboutissement d'un travail d'initiation et d'ouverture auprès du public. Ou encore, les Marathons Créatifs, qui sont des laboratoires d'expérimentation visant à repenser les enjeux du secteur culturel.

L'égalité femmes-hommes sur tous les tons



De la partition aux coulisses, le ministère de la Culture agit pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines de la musique.

Chaque 21 juin, la Fête de la musique célèbre toutes les musiques, tous les artistes, sur toutes les scènes. Une ambition d'ouverture que le ministère de la Culture porte aussi au quotidien en agissant pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur musical, à travers le soutien à des dispositifs encourageant la reconnaissance et l'insertion professionnelle des femmes.

À la découverte d'un patrimoine artistique féminin oublié.

Demandez à Clara

Créée en 2020 par le Centre de ressource et de promotion Présence Compositrices avec le soutien du ministère de la Culture, la base de données Demandez à Clara offre une **vitrine exceptionnelle au répertoire féminin en musique classique**. Avec plus de 24 000 œuvres et 2 200 compositrices répertoriées, du 9^e siècle de Cassienne de Constantinople au 21^e siècle d'Alma Deutscher, elle dévoile l'étendue d'un patrimoine souvent invisibilisé. Le nom de la base fait référence à Clara Schumann, figure incontournable dès qu'il est question de femmes compositrices – mais dont la célébrité tend à masquer une réalité bien plus vaste et riche. L'ambition de cette ressource vivante : **faciliter l'étude et la programmation des œuvres des compositrices**. Elle s'enrichit continuellement grâce aux contributions des utilisateurs – musiciens, enseignants, chercheurs, etc. - dans une dynamique collaborative qui témoigne de l'intérêt croissant pour la restitution d'un pan oublié de l'histoire musicale.

Pour en savoir plus : [que-demander-a-clara](#)

Et aussi, la base de données La Boîte à Pépites porté par l'association Elles Women Composers.

Pour en savoir plus : [la-boite-a-pepites](#)

« Nous l'appelons par son prénom, non pas parce qu'elle est une femme, mais parce qu'elle vous est familière. En effet, à la question « connaissez-vous des compositrices ? » Clara Schumann est celle dont le nom arrive presque toujours en tête.

Elle joue en quelque sorte le rôle de « l'arbre qui cache la forêt » et symbolise ainsi l'invisibilité de ses consœurs. Pour ces raisons et aussi parce qu'en l'absence de modèles féminins elle a parfois douloureusement douté de son pouvoir créateur, nous souhaitons qu'elle devienne votre interlocutrice et la voix des compositrices passées, présentes et à venir. »

Claire Bodin, directrice de Présence Compositrices

Unanimes !

L'initiative Unanimes! Portée depuis 2023 par l'Association française des orchestres (AFO) avec l'appui du ministère de la Culture, vise à **restaurer la présence des compositrices dans les saisons symphoniques après des siècles d'invisibilisation**. Trois axes structurent ce dispositif : **une programmation renforcée d'œuvres de compositrices – 147 concerts** sont prévus pour la saison 2024-2025 – **un programme de mentorat paritaire pour soutenir la création contemporaine** et **un concours européen de composition réservé aux femmes**. Ce dernier a déjà permis de mettre en lumière cinq talents émergents : Coreen Morsink, Johanna Rutsalainen, Lisa Chevalier, Caterina Di Cecca et Song-Aa Park. Leurs œuvres ont été interprétées par le prestigieux Orchestre national du Capitole de Toulouse, leur assurant ainsi une visibilité bienvenue.

Pour en savoir plus : france-orchestres.com

Accompagner les parcours dans les musiques actuelles

Dans le secteur des musiques actuelles, la Fédération des lieux de musiques actuelles (FEDELIMA) œuvre également à la **promotion de l'égalité des genres**. Sa plateforme Wah! propose un **espace ressources pour mieux comprendre les freins structurels à l'égalité, identifier les leviers d'action, valoriser les bonnes pratiques et mettre en réseau les initiatives existantes**. Wah! constitue un outil précieux pour les structures, les collectifs et les professionnels engagés sur ces questions.

Parallèlement, la FEDELIMA déploie aussi plusieurs dispositifs centrés sur le développement de carrière des femmes et des personnes discriminées sur la base de leur identité de genre : **Wah! Mentorat**, un **programme d'accompagnement personnalisé pour les professionnelles exerçant dans le milieu du spectacle vivant** (musiciennes, programmatrices, directrices de projet, etc.), **Wah'ts up !**, un « cercle de sororité » dédié à celles qui intègrent des postes de direction ou de coordination et **Pulse!**, un autre **dispositif de mentorat spécialement conçu pour les métiers techniques**. Lancé à l'automne 2024, ce nouveau programme prévoit également des temps de rencontre, des événements professionnels et un accompagnement à l'emploi.

Pour en savoir plus : wah-egalite.org

« Avec Wah !, j'ai envie de tisser du lien, créer des opportunités, de donner de la force, de la douceur, de la bienveillance. J'ai envie qu'on soit fortes ensemble. »

Une mentore de l'édition #3 — 2023 - 2024

« Wah! c'est plonger dans une aventure unique et en ressortir chamboulée, mais entourée et outillée pour regarder l'avenir sereinement »

Une mentorée de l'édition #2 — 2021-2022



Des orchestres pour toutes et tous

Orchestre à l'école

Le ministère de la Culture se mobilise pour la pratique musicale des jeunes, de l'apprentissage à la création et la représentation, et ce, à travers tout le territoire. La Fête de la musique est l'occasion de rappeler l'importance qui doit être accordée à l'expression artistique des jeunes, et de célébrer, toutes générations confondues, les musiques d'hier et de demain.

Cet ancrage territorial des projets permet également de s'inscrire au plus proche des identités de territoire pour accompagner la transmission de toutes les musiques, et notamment traditionnelles. C'est le cas de l'association Orchestres à l'école, en partenariat avec les collectivités et acteurs culturels d'un territoire, qui permet aux élèves d'une même classe de créer un orchestre, apprendre à lire la musique et à jouer d'un instrument. S'appuyant sur l'histoire et les traditions de leurs lieux d'implantation pour choisir leur nature et leur composition instrumentale, les 1627 orchestres qui existent à ce jour représentent la diversité des genres musicaux, avec notamment des orchestres de bagad, brass band ou batucada.

Pour en savoir plus : orchestre-ecole.com

Demos

Le programme Démon œuvre en faveur de la démocratisation culturelle par la pratique musicale en orchestre et forme les futurs citoyens du 21^e siècle. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants de 7 à 12 ans, éloignés de cette pratique pour des raisons économiques, sociales ou géographiques. Initié en 2010 et coordonné par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, Démon se déploie sur le territoire national en lien avec les collectivités territoriales.

Démon compte aujourd'hui près d'une cinquantaine d'orchestres répartis sur l'ensemble du territoire français, dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Guadeloupe, Guyane, Hauts-de-France, Île-de-France, La Réunion, Martinique, Mayotte, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour en savoir plus : demos.philharmoniedeparis.fr



Toutes les musiques : des bagads aux platines

Des musiques traditionnelles ancrées dans le futur

Bagad, polyphonies corses ou pyrénéennes, bourrées auvergnates, rouergates ou bourbonnaises mais aussi ciranda du Nordeste brésilien ou maloya de La Réunion... **le champ des musiques traditionnelles est infini, mondial et en constant renouvellement.**

Techniques vocales spécifiques, langues méconnues, instruments insolites, transe : ces musiques et ces danses renvoient parfois l'image d'un passé lointain, associé à une aire géographique et culturelle très définie.

Ce qui est certain c'est qu'elles sont, en France comme partout dans le monde occidental, revenues sur le devant de la scène musicale avec les années 70, dans le sillage du mouvement folk américain. Elles sont donc bien nées d'un désir de revisiter des traditions au beau milieu d'une période d'émancipation portée vers un futur idéalisé. Ceci explique peut-être cela.

À mille lieues des clichés, les 200 associations qui font vivre les musiques traditionnelles en France affirment avec force leur contemporanéité. Regroupées au sein de la Fédération des acteurs et actrices des musiques et danses traditionnelles (FAMDT), elles font chaque jour le constat du rajeunissement de leur public mais aussi du bonheur avec lequel ces rythmes et ces harmonies s'allient aux esthétiques les plus contemporaines des musiques actuelles.

Plan culture et ruralité : extension du plan Fanfare

Initié en 2021 par le ministère de la Culture, le plan Fanfare est aujourd'hui le seul dispositif national de cette envergure permettant de soutenir directement les pratiques culturelles collectives des habitants. Il bénéficie d'un grand succès auprès des sociétés musicales implantées dans les territoires et les collectivités, principalement parce qu'il **valorise les spécificités régionales**. Par sa mise en œuvre concertée entre le secteur associatif et les services déconcentrés, ainsi que son montant significatif de **1,5 million d'euros chaque année**, le plan Fanfare s'est affirmé comme un véritable levier pour soutenir les pratiques portées par des associations amateurs.

Le plan Fanfare va s'élargir cette année à d'autres pratiques culturelles populaires, notamment les musiques et danses traditionnelles, les chants choral et polyphonique, dont certaines sont inscrites à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel (par exemple: le fest noz en Bretagne, la Maloya, danse traditionnelle de La Réunion, etc.).

En 2024 ce sont 415 projets soutenus sur tout le territoire national soit plus de 54 000 musiciennes et musiciens amateurs, dont les moins de 18 ans représentent 32 %.

Pour en savoir plus : [projet plan fanfare](#)

Club Culture

Le dispositif « Club Culture - lieu d'expression artistique et de fête » vise à permettre d'identifier parmi les lieux répondant à l'appellation courante de « discothèque, piste de danse » ceux qui par leur activité de programmation et de diffusion de concerts sont un soutien à la création artistique, à la production et à la diffusion d'artistes DJs.

Cette reconnaissance délivrée par le ministère de la Culture vise à **reconnaître et encourager l'engagement pour la création artistique** d'établissements dont la programmation est principalement axée autour d'une offre de musiques actuelles créative et nouvelle destinée à faire danser le public. Cette programmation est diffusée par des **artistes DJs en présentiel se produisant en direct, dont la mise en avant est au cœur de la communication du lieu.**

Ce dispositif tend à accompagner et sécuriser le développement d'un réseau de lieux présentant un intérêt culturel et artistique. Il valorise leur **rôle essentiel dans la découverte artistique, l'émergence de nouveaux talents**, ainsi que dans la **diversité des pratiques culturelles et des esthétiques musicales sur tout le territoire.**

Pour en savoir plus : [Club Culture - lieu d'expression artistique et de fête](#)

Les premiers clubs labellisés

Brest : La Suite
Lille : Slalom
Lyon : Le Petit Salon,
Le Sucre
Nantes : Warehouse
Paris : Le Badaboum,
La Bellevilloise,
La Rotonde, Glaz'Art,
La Gare-Le Gore, Kilomètre25,
La Machine du Moulin Rouge,
Le Mazette, Le Rex Club,
La Station Gare des Mines et
Virage



© Chlonotpi-RawH-M-MiaMao-artist-RAUMM

« Fruit de longues années de mobilisation et de travail collectif entre artistes, clubs et organisations (Culture Bar-Bars, Culture Nuit, Groupement des Hôtelleries & Restaurations ((GHR)), ce label décerné par le ministère de la Culture est une avancée historique. Pour saisir l'importance de cette initiative, il faut remonter à la crise du COVID, qui a mis en lumière l'absence d'un statut adapté aux pratiques culturelles des établissements hybrides entre discothèques et salles de concert. C'est une première étape symbolique dans la reconnaissance de la légitimité culturelle et sociale des clubs. »

David Asko, Artiste DJ, fondateur du collectif Club Culture

Marathon créatif

Initiées depuis 2020 par le ministère de la Culture, ces laboratoires d'expérimentation ont pour objectif de réfléchir autrement autour des enjeux du secteur culturel. Chaque marathon est mené en partenariat avec une ou plusieurs structures culturelles autour d'un thème spécifique et avec l'appui d'une agence de facilitation. Le marathon fait aussi l'objet d'une trace : un livrable illustré, une recherche doctorale, un podcast, une vidéo documentaire, etc. Plusieurs marathons ont été initiés par la Délégation à la musique du ministère de la Culture. Ces travaux constituent une matière précieuse pour continuer à alimenter les réflexions de la Délégation dans sa conduite des politiques publiques culturelles.

Récemment, plusieurs thématiques ont été abordées dans le cadre des marathons créatifs :

- En juillet 2024, le marathon créatif « Musiques communes » a porté sur l'avenir du secteur des musiques vivantes et populaires à l'occasion du festival Les Suds à Arles ;
- En décembre 2024, le marathon « D'une oreille à l'autre » s'est intéressé à la coopération musicale sur le territoire poitevin, en partenariat avec le TAP - Scène nationale de Grand Poitiers ;
- En mai 2025, un marathon créatif est organisé en partenariat avec L'Astrolabe à Orléans autour de l'accompagnement des pratiques rap et hip-hop dans les Scènes de musiques actuelles (SMAC).

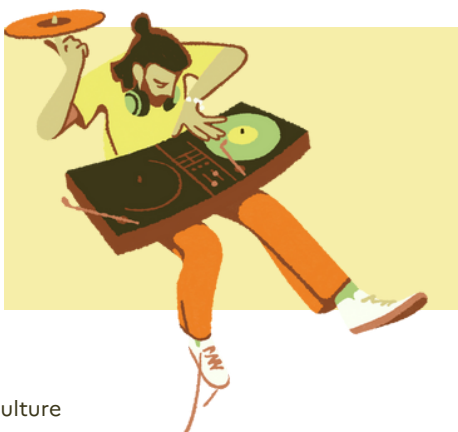
Plus d'infos : [marathons-creatifs - culture.gouv.fr](https://marathons-creatifs-culture.gouv.fr)

Mission improvisation

Le ministère de la Culture a confié au pianiste et compositeur André Manoukian une mission sur la place de l'improvisation dans l'enseignement musical. Celui-ci expliquait récemment le sens profond de son action en faveur de l'improvisation par la volonté de réintroduire l'importance de l'oreille dans les conservatoires et en appuyant son propos par ce parallèle entre la musique et le langage : « on n'apprend pas à un gamin à lire et à écrire avant d'apprendre à parler... en musique c'est la même chose ! ».

Après une journée d'études qui a réuni 200 musiciens et enseignants à la Philharmonie de Paris et une longue enquête auprès des conservatoires, le ministère s'est engagé en février 2025 à créer un diplôme national de musique centré sur l'improvisation, à augmenter le nombre d'heures consacrées à l'improvisation dans les conservatoires et à renforcer la formation continue des professeurs dans ce domaine.

Pour en savoir plus : [Présentation des premiers résultats et des actions relatives à la mission confiée à André Manoukian sur la place de l'improvisation dans l'enseignement musical](#)



Des concerts partout !

Concerts de poche

L'association des Concerts de poche a été créée en 2005 par Gisèle Magnan, pianiste concertiste et directrice artistique de la structure qui compte aujourd'hui une quarantaine de salariés. Elle travaille à la **diffusion et l'appropriation des musiques dites « savantes »**, la **musique classique, le jazz et l'opéra**, en particulier dans les territoires peu dotés en offre culturelle, par l'organisation d'ateliers et de concerts dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Grâce à des artistes de premier plan, l'association est parvenue à installer un modèle d'interventions de qualité, original et efficace dans **9 régions** en partenariat avec plus de **300 communes**. Elle a mis en place un système itinérant qui favorise une adaptation à tous les contextes : salles des fêtes, maisons de quartier, centres sociaux, foyers ruraux, etc. Chaque année, elle organise **125 concerts**, mène **2 400 heures d'ateliers au bénéfice de plus de 45 000 personnes** (publics mixtes, jeunes, personnes âgées, personnes fragilisées, etc.).

Le lien entre l'activité de diffusion de concerts et les ateliers est revendiqué par l'association qui lie systématiquement les deux propositions. Les ateliers sont destinés à des publics variés, qui ne viendraient pas spontanément au concert, en particulier les jeunes isolés ou défavorisés. Ils ont lieu dans les établissements scolaires mais aussi dans des lieux de vie (structures sociales, maisons de retraite, etc.).



40 ans des Inouïs

Lancé en 1985, le dispositif iNOUÏS du Printemps de Bourges célèbre cette année quatre décennies de repérage et d'accompagnement des artistes émergents. Soutenu depuis ses débuts par le ministère de la Culture, ce tremplin incontournable s'est imposé comme l'un des piliers de la scène musicale francophone, grâce à une offre d'accompagnement complète, déployée à l'échelle nationale.

Pour en savoir plus : [Printemps de Bourges - Les Inouïs](#)



Pass Culture et Fête de la musique

À l'occasion de la Fête de la musique 2025, le pass Culture met à l'honneur la diversité de l'offre musicale accessible aux jeunes partout en France. Cette année encore, une sélection exceptionnelle de concerts et d'événements musicaux sera proposée sur l'application, permettant aux bénéficiaires de découvrir ou redécouvrir la richesse de la scène musicale française. Des bénéficiaires du pass Culture auront également l'opportunité unique d'assister à des événements organisés dans des lieux emblématiques tels que le Palais de l'Élysée ou l'Assemblée nationale.

Le pass Culture propose une offre variée autour de la musique :

- Musique live: concerts, festivals, rencontres et sessions d'écoute
- Musique enregistrée: plateformes de streaming, CD, vinyles
- Instruments de musique
- Pratique artistique: cours de musique, studios d'enregistrement



Chiffres clés 2024 :

- Musique live: 13,5% du crédit dépensé, près de 650 000 places de concerts et festivals réservées
- Instruments de musique: 7,2% du crédit dépensé, plus de 92 000 réservations
- Musique enregistrée: 5,3% du crédit dépensé, près de 500 000 CD et vinyles réservés
- Pratique artistique: la musique est le domaine artistique le plus réservé, avec une forte demande pour les studios d'enregistrement

Selon une étude menée en octobre 2024, près de la moitié (47%) des jeunes ayant réservé une activité de musique live via le pass Culture n'avaient jamais assisté à un concert ou festival l'année précédente, soulignant l'impact du dispositif sur l'accès à la culture musicale.

Le pass Culture encourage également la médiation culturelle à travers ses clubs, notamment le Musique Club, qui réunit des passionnés autour d'événements professionnels, de concerts, de rencontres avec des artistes et de rédaction de chroniques. Les coups de cœur des membres sont régulièrement partagés sur l'application et les réseaux sociaux, et nourrissent des playlists de recommandations sur l'application.

Le pass Culture confirme ainsi son engagement à rendre la musique accessible à tous les jeunes et à encourager la découverte, la pratique et le partage autour de la musique.

Pour en savoir plus : pass.culture.fr



Programmation des concerts organisés au Palais-Royal le 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique 2025

Entrée libre et gratuite — dans les jardins et sur le plateau Pol Bury.
Pour la presse accréditée, entrée par le 5 rue de Valois (75001 Paris)



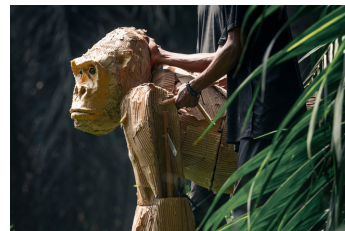
13:30 BAGAD KERIZ

Performance en déambulation et en statique d'un bagad (ensemble musical traditionnel breton), basé en Île-de-France (Clichy-la-Garenne), composé d'une trentaine de musiciens amateurs.



13:40 THE HERDS

Performance dans les jardins de marionnettes d'animaux grandeur nature, en interaction avec les musiciens du bagad et des polyphonies, ainsi qu'avec le public.



Polyphonies féminines de différentes régions de France et du monde

13:50 POPLITÊ

Expérimentation vocale et sonore autour des polyphonies. Répertoire inspiré des musiques populaires du Nordeste brésilien et exploration de répertoires traditionnels méditerranéens (Occitanie, Italie du sud, Galice).

13:50 MAAAR

Création contemporaine et polyphonie, entre tradition et modernité. Trois aires géographiques croisées, de la Péninsule ibérique à l'Amérique Latine, en passant par l'Occitanie et la Bretagne.

14:30 DAUNAS DE CÒR

Chant polyphonique pyrénéen en langue occitane et en français. Travail de collecte et de transmission du répertoire polyphonique pyrénéen et compositions.

14:30 LA MAL COIFFÉE

Chant polyphonique languedocien revisitant le répertoire traditionnel.



Performances entre musiques traditionnelles et musiques actuelles

15:20 GRÉGORY JOLIVET

Spectacle « Osmose », solo vielle à roue électro. Compositions entre musiques traditionnelles (aire Centre-France) et musiques actuelles.

15:20 NØKKENOC

Duo inspiré par les traditions gasconnes et scandinaves dans une énergie acoustique teintée de rock-métal.

16:00 RONAN LE GOURIÉREC

BAL JEUNE PUBLIC

Issu de la musique traditionnelle bretonne, Ronan le Gouriérec (saxophone baryton) explore les liens avec le jazz et, plus généralement, avec les musiques improvisées en constituant un répertoire original pour son spectacle « Par le bout du Noz » qui fait danser parents et enfants.

17:15 SEKSION MALOYA

Musique et danse de la Réunion alternant polyphonies a cappella et séquence de percussions. Musiciens du métro, en partenariat avec la RATP.



18:00 MA PETITE

BAL TOUT PUBLIC

Quartet de musique à danser inspiré par le répertoire traditionnel poitevin.

18:45 SUPER PARQUET

Dialogue entre les musiques et danses traditionnelles d'Auvergne, les musiques électroniques et les musiques psychédéliques avec différents instruments traditionnels (banjo, boîte à bourdons, cabrette).

Retrouvez toutes les informations sur le site fetedelamusique.fr

Actions de médiation déployées pour la Fête de la musique

Le ministère de la Culture propose depuis 2023 des actions de médiation culturelle à l'occasion du concert qu'il organise pour la Fête de la musique, afin de rendre cet événement accessible à tous les publics, notamment à ceux qui sont éloignés de la culture, qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap ou d'un éloignement dû à des motifs économiques.

De nombreuses actions sont organisées de nouveau cette année autour de la programmation du concert au Palais-Royal, en amont de l'événement et le 21 juin. Élèves de primaires, enfants et adolescents hospitalisés, adultes du champ social, bénéficieront de dispositifs de médiation adaptés à leurs besoins.

Bagad Keriz : atelier de découverte des instruments

Le 21 juin, des enfants et adolescents hospitalisés, accompagnés par l'association L'Envol, participeront à un atelier de découverte des instruments bretons aux côtés des artistes du Bagad Keriz.

Bal jeune public « Par le bout du nez » : ateliers d'apprentissage des danses et musique bretonnes

Des enfants de deux écoles parisiennes initiés par l'artiste Ronan Le Gouriérec aux danses traditionnelles bretonnes deviendront ambassadeurs/médiateurs lors du bal jeune public.

Seksion Maloya : atelier de découverte et d'initiation au maloya

Loran Vélia, fondateur du groupe Séksion Maloya anime des ateliers d'initiation (jeunes et adultes) au maloya, musique emblématique de La Réunion, classée au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Les participants découvrent les instruments traditionnels (roulèr, bob, sati, kayanm) et s'initient aux chants traditionnels et créations originales du groupe. Lors du concert de Séksion Maloya le 21 juin, une restitution se tiendra dans les jardins du Palais-Royal pour un moment de partage musical dansé.





Partenaire officiel

Crédit  Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL

DONNE LE

Le Crédit Mutuel, c'est un lien unique avec la musique et tous les acteurs qui la font vivre. Engagé depuis plus de 20 ans, le groupe est devenu un partenaire majeur de la scène musicale en France, en accompagnant ses nombreuses manifestations et ses talents, confirmés ou en devenir.

Dans les grands médias et sur le digital, au plus près de nombreux festivals et concerts dans toutes les régions de France, chaque année le **Crédit Mutuel** est au rendez-vous de ce mode d'expression universel à travers toute une gamme de partenariats, alliant diversité et proximité.

L'implication forte et durable du Crédit Mutuel dans la musique illustre sa conviction dans le rôle qu'elle joue au cœur des territoires (social, culturel, économique) et dans le cœur des Français. La musique réunit les gens par-delà tous les clivages, fait vivre des émotions, portent les talents.

Ces valeurs qu'elle incarne et le pouvoir un peu magique qu'elle infuse légitiment l'engagement du **Crédit Mutuel** en faveur de toutes les musiques et de tous les publics, s'attachant à connecter cette composante essentielle de notre culture à ceux qui en sont parfois plus éloignés.

C'est tout le sens qu'il entend donner à travers l'accompagnement de la Fête de la musique aux côtés du ministère de la Culture dont il est partenaire officiel depuis 2009 : la volonté renouvelée et renforcée de favoriser la musique auprès du plus grand nombre et de défendre ce patrimoine culturel en le faisant rayonner.

Bonne Fête de la musique à tous !

creditmutuel.com

Partenaire institutionnel



SACEM

Dans un environnement en constante évolution, la **Sacem** s'engage à créer toujours plus de valeur pour les 224 470 auteurs, compositeurs et éditeurs qui lui font confiance pour la gestion de leurs droits d'auteur. Elle collecte et redistribue ces droits afin de leur garantir une rémunération équitable.

Grâce à son expertise technologique, sa capacité d'innovation et de négociation d'accords avec toutes les plateformes numériques, ainsi que son modèle social et solidaire unique, elle est devenue l'un des leaders mondiaux de la gestion collective.

En tant qu'acteur culturel engagé, elle soutient également la diversité musicale à travers 3 600 projets soutenus et accompagne les talents à chaque étape de leur vie artistique, de l'émergence à la professionnalisation.

sacem.fr

Partenaire



RATP

La RATP fête la musique 365 jours par an !

La RATP est heureuse d'être partenaire officiel de la 44^e édition de la Fête de la musique. Depuis 1997, le dispositif « Musiciens du métro » révèle chaque année de nouveaux talents, et autorise 300 artistes accrédités à jouer dans les stations et gares du réseau opéré par la RATP. Nous leur offrons aussi un tremplin en leur permettant de participer à des événements dont la RATP est partenaire, ainsi, une formation accréditée « Musiciens du métro » se produira lors du concert organisé par le ministère de la Culture dans les jardins du Palais-Royal.

Métro, boulot... disco !

À l'occasion de la Fête de la musique 2025, en écho à l'exposition « Disco, I'm coming out » à la Philharmonie dont elle est partenaire, la RATP mettra en avant le genre musical du Disco, à travers des animations originales.

Rendez-vous sur ratp.fr et nos réseaux sociaux pour découvrir la programmation !



Partenaires médias



INSERT

Insert est l'un des principaux opérateurs d'affichage urbain et de communication terrain en France avec un réseau de plus de 50 000 panneaux et tables publicitaires (réseaux Insert et Mediatables) auprès de 25 000 commerces partenaires. Avec une audience de 15 millions de piétons par semaine, Insert est le leader français de l'affichage urbain de proximité et le partenaire affichage incontournable des acteurs de la culture.

phenixgroupe.com



PHENIX DIGITAL

Phenix a créé un nouveau concept d'écrans urbains dans les rues de France, dont l'ADN est fondé sur la production et la diffusion de contenus éditoriaux exclusifs et impactants au format stories. Au même titre que TikTok, Instagram et Snapchat, Phenix se positionne comme la première plateforme de vidéos premium diffusées dans la rue, sur un réseau de 1600 écrans digitaux.

Depuis sa création, Phenix s'engage auprès des artistes pour faire vivre l'actualité culturelle dans la rue et révéler les talents de demain.

phenixgroupe.com



LE BONBON

Le Bonbon, fondé en 2009, est un média emblématique de proximité et de découverte urbaine, présent dans 14 villes françaises (Paris, Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Toulouse, Nice, Dijon, Rennes, Bruxelles, Genève).

Profondément humain, accessible, et authentique, il célèbre les histoires du quotidien en proposant à sa communauté le meilleur des news, de la culture, de la food, et bien plus encore.

Le Bonbon, c'est plus de 300 000 magazines distribués dans 2 700 lieux sélectionnés à Paris ainsi qu'une forte présence digitale : 4,8 millions de followers sur les réseaux sociaux, 6 millions de visiteurs mensuels sur le site, 250 000 abonnés à la newsletter et 150 000 téléchargements de l'application.

lebonbon.fr



ARTE

Chaîne publique culturelle et européenne, ARTE propose des programmes dont l'ambition est de rapprocher les Européens grâce à la culture. Pleinement ancrées dans son époque, la chaîne, sa plateforme arte.tv et ses chaînes sociales donnent la priorité à la création, l'innovation et l'investigation avec une offre éditoriale riche et diverse et des formats originaux toujours plus innovants, contribuant ainsi à nourrir un espace démocratique et un imaginaire européens.

Au cœur de sa programmation, la musique a toujours eu une place à part : électro, pop-rock, metal, hip-hop, jazz, classique, opéra... avec plus de 900 concerts à retrouver en direct et à la demande, la Fête de la musique, c'est tous les jours sur ARTE et ARTE Concert !

[arte.tv](https://www.arte.tv)



France
médias
monde

FRANCE MÉDIAS MONDE

Le groupe France Médias Monde réunit France 24, la chaîne d'information continue (en français, en anglais, en arabe et en espagnol) ; RFI, la radio mondiale (en français et 16 autres langues) et Monte Carlo Doualiya, la radio en langue arabe.

Le groupe émet à l'échelle du monde, en 21 langues. Ses journalistes du groupe et son réseau de correspondants offrent aux auditeurs, téléspectateurs et internautes une information ouverte sur le monde et sur la diversité des cultures et des points de vue, à travers des journaux d'information, des reportages, des magazines et des débats.

64 nationalités sont représentées parmi les salariés.

Chaque semaine, RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya rassemblent 254 millions de contacts. Les trois médias du groupe rassemblent plus de 125 millions d'abonnés sur Facebook, X, Instagram, TikTok, WhatsApp et YouTube, et ont compté près de 4 milliards de vidéos vues et démarrages audio en 2024. France Médias Monde est la société mère de CFI, l'agence française de coopération médias, et l'un des actionnaires de la chaîne francophone généraliste TV5MONDE.

francemediasmonde.com



TV5 MONDE

Présent dans plus de 200 pays et territoires et auprès de 437 millions de foyers, TV5MONDE est le 2e réseau de télévision le plus diffusé au monde avec 8 chaînes généralistes régionalisées, 2 chaînes thématiques (TiVi5MONDE la chaîne jeunesse et TV5MONDE Style, la chaîne Art de Vivre), sans oublier TV5MONDEplus, la plateforme francophone mondiale, totalement gratuite.

TV5MONDE diffuse le meilleur des programmes de l'audiovisuel francophone sous-titrés en 12 langues. Associant les radiodiffuseurs publics de 6 pays, la France, la Suisse, le Canada, le Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Monaco, TV5MONDE fait rayonner les programmes de ses partenaires partout dans le monde et diffuse aussi des productions propres et des programmes acquis dans le paysage audiovisuel francophone.

tv5monde.com





Illustration : Tom Goyon

fetedelamusique.fr

#FeteDeLaMusique



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la Culture Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

Maison Message

Eric Labbé - 06 09 63 52 65 - eric.labbe@maison-message.fr

Virginie Duval - 06 10 83 34 28 - virginie.duval@maison-message.fr

Céline Rostagno - 06 19 84 57 84 - celine.rostagno@lesmotsontunsens.fr

Crédit Mutuel

sacem

RATP

Insert

PHENIX
DIGITAL

le Bonbon

arte

ifi

FRANCE
24

MCD
Maison Culture
Digitale

France
• médias •
monde

TV5
MONDE